



Agence Saint Clair Immobilier

Barème d'Honoraires

VENTE

De 0 € à 100 000 € :	10 % (avec minimum de 5 000 € TTC*)
De 101 000 € à 160 000 € :	6 %
Au delà de 161 000 € :	5 %

Honoraires à charge Vendeur

LOCATION

Total TTC* :	Un loyer hors charges
	50 % à charge du bailleur
	50 % à charge du locataire

* TVA comprise au taux de 20,00 %